



## **Un paysage à habiter par matali crasset**

**Réalisation dans le cadre du 1% artistique  
Maître d'ouvrage : Région Poitou-Charentes**

### **Lancement d'une consultation !**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la procédure du 1% artistique dans les lycées, la Région Poitou-Charentes a commandé à la designer matali crasset une œuvre intitulée « Un paysage à habiter » pour le lycée Kyoto.

Elle se compose d'un ensemble d'objets qui mêle design et végétal dans des formes abstraites, fonctionnelles et conviviales. Ils seront disséminés au CDI et dans la « plaine » à proximité du restaurant d'application, de l'internat et dans la pelouse.

Il s'agit d'un espace de rencontre, un espace de dégustation, un espace d'expression graphique et sonore, un arbre à poufs d'appropriation, un récupérateur d'eau avec un atelier végétal, un arbre à vent, un espace découverte livre/vidéo.

Tous formés à partir d'une seule forme, une tige avec une boucle, qui est dupliquée et utilisée à différentes échelles. Ces objets sont des invitations à habiter l'espace, à se poser de différentes façons et avec différentes temporalités.

L'installation de cette œuvre est prévue pour la fin d'année scolaire 2015-2016 et un accompagnement pédagogique autour d'ateliers dirigés par l'artiste se mettra en place durant l'année scolaire 2016-2017.

**Aujourd'hui, matali crasset sollicite la participation de toutes et tous.**

**Nous vous proposons d'apporter votre regard, votre vision personnelle, vos idées dans le but d'enrichir le potentiel de ces objets, d'en multiplier les usages...**

Un comité de travail est en train de se constituer, il est composé de Blandine Vimon, Ludovic Mannevy, Claudine Gayraud... et bientôt de vos délégués de classe... Fabian Achard en assure la coordination.

**L'objectif :** organiser des petits groupes de personnes référentes autour de chaque objet pour collecter vos suggestions.

**Pour mieux connaître le projet artistique et ses attentes, venez très nombreux à la présentation de matali crasset qui aura lieu le 24 novembre 2015 !**